

CDI, CDD, entrepreneuriat, doubles diplômes

Le **stage** peut être remplacé par un autre contrat : CDD, CDI, service civique, VIE...

→ en rapport avec votre cursus universitaire !



CDD, CDI, VIE et autres contrats

- Je me connecte à TSM Connect et fais ma *demande de convention de stage*. Cette convention ne sera pas envoyée à l'entreprise, mais permettra de rattacher mon expérience professionnelle à mon profil.
- J'indique en *titre du stage* le *type de contrat* (ex. CDI) et complète l'ensemble des informations.
- Je sou mets ma demande pour validation.
- Une fois le contrat signé, j'envoie une copie à stages@tsm-education.fr

Le **stage** peut être l'occasion de travailler sur votre projet de création d'entreprise

→ en rapport avec votre cursus universitaire !



ENTREPRENEURIAT

- Je fais ma demande de convention de stage sur TSM Connect en indiquant :

Titre du stage : Entrepreneuriat

Signataire : mon nom et prénom

Tuteur en entreprise : nom et prénom de l'enseignant suivant le projet

- J'envoie à stages@tsm-education.fr :
 - *Si l'entreprise existe déjà* : un justificatif (ex. SIREN)
 - *Si l'entreprise n'existe pas encore* : un mail de mon responsable pédagogique précisant que le projet sera validé même si à la fin du stage l'entreprise n'est pas encore créée



Impossible de démarrer un stage ou contrat sans avoir fait une demande de convention sur TSM Connect !

DOUBLES DIPLOMES

Une seule convention suffit : soit signée par TSM, soit par l'école partenaire.

- **Si je choisi de faire la convention TSM** :
 - Je suis le processus de demande de convention de stage
 - **Si je choisi de faire la convention de l'école partenaire** :
 - Je fais ma demande de convention sur TSM Connect en indiquant le nom de l'école dans le titre du stage (ex. Convention INSA). Cette convention ne sera pas envoyée à l'entreprise
- Une fois la convention signée, j'envoie une copie à stages@tsm-education.fr